RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 16000
Numéro SIREN : 444 071 989
Nom ou dénomination : Andera Partners

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 88691

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-10-2020

N° DE DEPOT : 088691

N° GESTION : 2002B16000

N° SIREN : 444071989

DENOMINATION : Andera Partners

ADRESSE : 374 rue Saint-Honoré 75001 Paris

MILLESIME : 2020

COMPTES ANNUELS

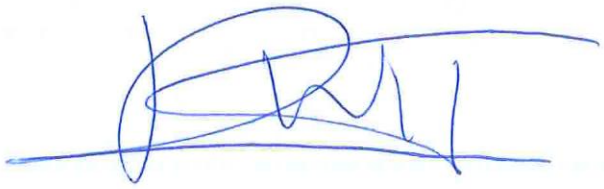
SCA ANDERA PARTNERS

374 rue Saint Honoré
75001 PARIS

Exercice clos le 31/03/2020

APE : 6430Z SIRET : 44407198900040

Certifié conforme à l'original



Raphaël Wisniewski
Gérant

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes
- Bilan actif 1
- Bilan passif 2
- Compte de résultat 3
- Compte de résultat (suite) 4

2. Annexe 5

Bilan actif

	31/03/2020 Brut	Amortissements Dépréciations	31/03/2020 Net	31/03/2019 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.simil.	25 267	25 267		1 308
Fonds commercial (1)	2 354 175	2 252 046	102 129	307 925
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 995 935	701 831	1 294 104	1 372 626
Immobilisations corporelles en cours				2 941
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2		2	2
Créances rattachées aux participations	400 000	300 000	100 000	100 000
Autres titres immobilisés	1 200 480		1 200 480	683 651
Prêts				
Autres immobilisations financières	316 205		316 205	306 863
	6 292 064	3 279 144	3 012 920	2 775 316
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En–cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 587		26 587	47 796
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 318 907	33 177	1 285 729	3 102 053
Autres créances	1 453 334		1 453 334	1 010 016
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	15 640 847		15 640 847	22 698 055
Charges constatées d'avance (3)	366 346		366 346	931 114
	18 806 020	33 177	18 772 843	27 789 033
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**25 098 084**	**3 312 321**	**21 785 763**	**30 564 349**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2020	31/03/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	501 500	501 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 150	50 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	350 979	276 406
Report à nouveau	9 517	4 536 208
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 791 885	7 007 882
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**7 704 031**	**12 372 146**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	249 378	232 271
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**249 378**	**232 271**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		870 731
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 582 097	6 980 031
Dettes fiscales et sociales	8 532 358	9 348 849
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	717 899	760 319
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**13 832 354**	**17 959 932**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**21 785 763**	**30 564 349**
(1) Dont à plus d'un an (a)		220 832
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 832 354	17 739 100
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2020 France	31/03/2020 Exportations	31/03/2020 Total	31/03/2019 Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	39 971 731		39 971 731	43 813 110
Chiffre d'affaires net	39 971 731		39 971 731	43 813 110
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 323	500 014
Autres produits			52 212	166 589
Total produits d'exploitation (I)			40 028 266	44 479 713
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			12 365 287	13 037 257
Impôts, taxes et versements assimilés			1 186 225	1 258 893
Salaires et traitements			11 587 863	11 876 148
Charges sociales			4 676 820	5 794 186
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			479 533	512 951
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			33 177	
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			17 107	
Autres charges			54 559	196 541
Total charges d'exploitation (II)			30 400 571	32 675 976
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			9 627 695	11 803 736
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			12 247	4 311
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			33 519	11 430
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			57	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement				
Total produits financiers (V)			45 823	15 741
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 961	2 493
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 961	2 493
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			41 861	13 248
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**9 669 557**	**11 816 984**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2020 Total	31/03/2019 Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	59 415	
Sur opérations en capital	1 950	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	61 365	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		135 260
Sur opérations en capital	1 890	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		117 935
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 890	253 195
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	59 475	-253 195
Participation des salariés aux résultats (IX)		198 245
Impôts sur les bénéfices (X)	2 937 147	4 357 663
Total des produits (I+III+V+VII)	40 135 454	44 495 453
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 343 569	37 487 572
BENEFICE OU PERTE	6 791 885	7 007 882
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

La présente plaquette regroupe les états financiers de la société ANDERA Partners. L'ensemble des notes et tableaux ci–après fait partie intégrante des comptes de la période. Les présents comptes annuels ont été arrêtés par lé Gérance en date du 3 juillet 2020

La période a une durée de 12 mois, courant du 01/04/19 au 31/03/20.

Les comptes sont présentés en euros.

Principaux Faits Significatifs

A compter du 29 mars 2018, la Société « Edmond de Rothschild Investment Partners » est devenue « ANDERA PARTNERS ».

La société ANDERA PARTNERS a intégré, à compter du 1er avril 2018, le groupe fiscal de la société Montalivet Investment Managers (MIM). La société cesse d'être membre du groupe d'intégration MIM à compter du 1er avril 2020, compte tenu de l'acquisition à plus de 95% des titres de la société mère par ANDERA INVESTMENT MANAGERS (AIM), une société soumise à l'impôt sur les sociétés, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020. ANDERA PARTNERS est rattachée au groupe d'intégration de la société AIM à compter du 1er avril 2020.

La crise du COVID 19 et le confinement décidé par le gouvernement à compter de mi-mars 2020 n'ont pas eu d'impact sur les comptes de l'exercice clos, la société facturant son chiffre d'affaires par trimestre d'avance. Pour l'exercice 2020-2021 nous anticipons deux tendances de nature opposée pouvant affecter le chiffre d'affaires et la rentabilité : d'une part les sorties des sociétés dans les portefeuilles seront décalées ce qui se traduira par une moindre attrition et un effet bénéfique sur le compte de résultat et d'autre part les levées en cours pourraient accuser quelques retards dans ces conditions incertaines, avec une incidence négative sur le chiffre d'affaires.

Pendant la crise sanitaire Andera Partners a mis en œuvre son Plan de Continuité Opérationnelle : télétravail pour la totalité des employés, renforcement des niveaux de sécurité informatique, activation des outils digitaux de réunion / salles de travail dématérialisées, activation en distanciel des processus financiers et juridiques critiques. Les salariés ont repris le travail dans les locaux de la société à compter du 18 mai 2020, d'une manière très progressive et dans de conditions sanitaires très strictes, puis au 1er juillet la société devrait reprendre son activité dans des conditions proches de la normalité, selon les recommandations du Ministère du Travail.

Sectorisation

La société ANDERA Partners distingue ses deux activités économiques :

-d'une part une activité de Gestion de Fonds, dans le cadre de laquelle elle accomplit différentes prestations de nature administrative et comptable pour les Fonds,

-d'autre part une activité de conseil en Investissement, avec notamment des prestations de conseil financier au profit de sociétés du portefeuille.

Ces deux activités sont soumises différemment à la TVA.

Impôts et taxes

La détermination du résultat fiscal fait ressortir un bénéfice net comptable de 6 791 885 euros après la comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 2 937 147 euros.

Transactions significatives entre parties liées

ANDERA Partners n'a aucune transaction significative entre partie liées, non détenues en quasi-totalité par la même société mère.

Frais de personnel et charges sociales

Le montant des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite s'élève 466 753 euros, couverts pour partie par une assurance souscrite auprès de Predica dont le montant est évalué à 180 000 euros en fin d'exercice, le montant des engagements d'indemnités de fin de carrière non comptabilisés s'élèvent par conséquent à 286 753 euros.

L'intéressement des salariés aux résultats s'élève pour l'exercice à 799 465 euros.

L'effectif moyen au cours de la période est de 60 personnes.

Engagement hors bilan

ANDERA Partners n'a aucun engagement hors bilan significatif.

Honoraires des commisaires aux comptes

- Honoraires relatifs à la mission des comptes annuels : 21 645 €
- Honoraires relatifs aux autres missions : néant.

Evènements postérieurs à la clôture

Conformément aux statuts de la société prévoyant un mandat de la gérance de deux ans, expirant fin juin 2020, l'associé commandité Andera Investment Managers a nommé deux nouveaux gérants en remplacement des anciens gérants démissionnaires ; à compter du 1er juillet 2020 Raphaël Wisniewski remplace Pierre-Yves Poirier et Sylvain Charignon remplace Stéphane Bergez dans leurs fonctions de gérants d'Andera Partners.

La composition du Conseil de Surveillance de la société a été également modifiée à compter du 30 juin 2020: David Robin devient le nouveau président du Conseil de surveillance en remplacement de Raphaël Wisniewski et Antoine Le Bourgeois remplace Sylvain Charignon dans son mandat de membre du Conseil de Surveillance, jusqu'à l'expiration de leur actuel mandat, soit jusqu'à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31.03.2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables

Mode et méthode d'évaluation

Les Comptes Annuels sont établis suivant les normes comptables définies par le règlement de l'ANC N°2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au plan comptable général et à l'ensemble des règlements du comité de la règlementation comptable postérieurs à cette date et sont conformes aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

– continuité d'exploitation,
– permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
– indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Immobilisations et amortissements

La société applique les dispositions obligatoires issues des règlements suivants du Comité de la Règlementation Comptable :
- le règlement n°2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, modifié par le règlement n°2003–07,
-le règlement n°2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs). Elles sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation dans l'entreprise avec le plan d'amortissement suivant :
– Logiciels : 3 ans
– Installations et aménagements agencements divers : 5 à 10 ans
– Mobilier et matériel de bureau : 5 à 10 ans
– Matériel de transport : 5 ans

ANDERA Partners détient en immobilisations incorporelles un fonds de commerce amorti au prorata des flux de commissions générés pendant une période de 5 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Portefeuille titres

La valeur brute des titres est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.
Lors de la cession d'un titre, il est fait application de la règle FIFO.

Les titres de placement, liquides et à optique de court terme, sont classés en Valeurs mobilières de placement tandis que les titres que la société envisage de détenir de façon durable sont classés en autres titres immobilisés. Il s'agit notamment des Fonds Professionnels de Capital Investissement (FPCI) que la société détient dans une optique à long terme, mais sans avoir pris d'engagement de conservation.

Gratification d'ancienneté

Dans le cadre de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°2003-R01 du 1 Avril 2003 et du règlement n°200-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de la médaille d'honneur du travail) est constituée à la clôture de l'exercice.

INFORMATION DU BILAN ACTIF

Immobilisations et Amortissements.

Les immobilisations incorporelles se composent de :

* Brevets (logiciel) pour un montant de 25 267 euros totalement amorti.
* Un fonds de commerce acquis le 27 juillet 2016 pour un montant de 2 354 175 euros en grande partie amorti à hauteur de 2 252 046 euros. Un amortissement a été constaté sur l'exercice pour une valeur de 205 796 euros.

Les immobilisations corporelles se composent de mobilier et agencements mais également de matériel informatique d'un montant net de 616 220 euros. Andera Partners ne bénéficie plus depuis le 1er octobre 2018 des moyens informatiques mis à sa disposition précédemment par le groupe Edmond de Rothschild.

Les immobilisations corporelles non amortissables, d'un montant de 677 884 euros, correspondent à des oeuvres d'art acquises et qui sont déduites fiscalement selon l'article 238 bis AB du CGI.

Portefeuilles titres

Titres de participation :

ANDERA Partners détient pour 2 euros 100% de la société Edmond de Rotschild Investment Partners (Hong Kong) limited depuis le 12 juillet 2013. Ces titres sont évalués à 2 euros et n'ont donc pas été dépréciés. Cette société a changé de dénomination sociale en septembre 2015, elle est devenue "China Investment Partners (Hong Kong) limited.

Créances rattachées aux participations

Lors des exercices précédents, ANDERA PARTNERS a accordé des avances en compte courant à sa filiale China Investment PARTNERS (Hong Kong) limited afin de l'aider à faire face à ses besoins en trésorerie. ANDERA PARTNERS supporte donc une créance vis à vis de sa filiale pour un montant total de 400 000 euros. Cette créance a été dépréciée à hauteur de 300 000 euros correspondant à la situation nette négative de la filiale, au 31/12/2017 et est restée inchangée au 31/03/2020.

Autres titres immobilisés

Les autres actions immobilisées sont constituées de parts de Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI). Ces parts de Fonds sont valorisées à leur coût de revient soit un montant de 1 200 480 euros contre 683 651 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, ANDERA Partners a cédé des parts de FPCI à des collaborateurs à leur prix de revient et souscrit à de nouvelles parts ou versés des montants appelés pour les parts détenues.

Autres immobilisations financières

Depuis le 1er juillet 2015, un bail commercial de bureau a été souscrit par ANDERA PARTNERS avec la société « SCI 9 Place Vendôme » pour la location des locaux au 374, rue Saint Honoré 75001 Paris. Selon les modalités du contrat, ce bail a une durée de neuf ans et ANDERA PARTNERS s'est acquittée d'une caution solidaire de 201 270 euros auprès de son bailleur. La société a regroupé en septembre 2018 son personnel au 374 rue Saint Honoré en signant un bail complémentaire pour une surface de 415 m2 environ au même étage. Une caution d'un montant supplémentaire de 96 121 euros a été versée. La société loue, depuis novembre 2019 des bureaux à Anvers pour son conseiller sur la zone Bénélux et a versé à ce titre une caution d'un montant de 2 625 euros
Compte tenu des réévaluations la valeur des cautions s'élève à 316 205 euros dans les comptes au 31.03.2020.

Créances

Des créances d'un montant de 33 177 euros, ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation intégrale sur l'exercice, compte tenu de la mise en liquidation de la société débitrice.

Le reste des créances a une échéance de moins d'un an.

Disponibilités

Les disponibilités sont détenues à l'actif pour un montant de 15 640 847 euros contre 22 698 055 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Elles sont constituées par les soldes des comptes ouverts dans les livres de Edmond de Rothschild (France), Société Générale, LCL et Caisse d'Epargne pour respectivement 2 605 045 euros, 1 639 euros, 1 072 591euros et 1 163 365 euros ainsi que des comptes à terme ouverts auprès du LCL pour 6 798 205 euros et à la Caisse d'Epargne pour 4 000 000 euros.

INFORMATIONS DU BILAN PASSIF

Capitaux propres

Le capital s'élève à 501 500 euros. Il est constitué de 501 500 actions de 1 euro de nominal et de 100 parts commandités, et au 31 mars 2020 :

- La société Montalivet Investment Managers détient 501 496 actions commanditaires d'ANDERA PARTNERS
- Monsieur Sylvain CHARIGNON détient 1 action commanditaire de la Société
- Monsieur Raphaël WISNIEWSKI détient 1 action commanditaire de la Société
- Monsieur Olivier LITZKA détient 1 action commanditaire de la Société
- La société Andera Investment Managers est le nouvel Associé Commandité de la société depuis le 24 mars 2020 et détient 100 parts commandités et 1 action commanditaire

La ligne Report à nouveau du Bilan Passif, d'un montant de 9 517 euros, correspond au solde du compte report à nouveau des années antérieures.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges, constituées des engagements de médailles du travail envers le personnel, ressort pour un montant de 249 378 euros contre 232 271 euros en 2019.

Dettes et charges à payer

Les autres dettes sont constituées de fournisseurs et compte rattachés, ainsi que de dettes sociales et fiscales. L'ensemble des dettes a une échéance de moins d'un an.

INFORMATIONS DU COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 39 971 731 euros contre 43 813 110 euros l'exercice précédent. Il se décompose comme suit :

– de commissions de gestion de fonds…. pour 33 309 374 euros…… contre 35 709 261 euros en 2019 ;
– de commissions de conseil…… pour 1 944 729 euros…….. contre 3 364 183 euros en 2019 ;
– de refacturations de frais des fonds……pour 4 637 933 euros……...contre 4 583 727 euros en 2019 ;
– d'autres refacturations annexes……..pour 79 695 euros……...contre 155 939 euros en 2019.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à 9 627 695 euros contre 11 803 736 euros l'exercice précédent, les produits d'exploitation étant passés de 44 479 713 euros à 40 028 266 euros et les charges d'exploitation de 32 675 976 euros à 30 400 571 euros.

Les fonds n'ayant pas de personnalité morale, ANDERA Partners règle pour eux leurs frais puis les leurs refacture. Les frais des fonds de l'exercice, d'un montant de 4 637 933 euros sont à la fois en charges d'exploitation et en produits d'exploitation.

ANDERA Partners, suite à l'acquisition du fonds de commerce « Acto Mezz », a constaté au 31 mars 2020, un amortissement d'une valeur de 205 796 euros.

Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 41 861 euros contre 13 248 euros l'exercice précédent, les produits financiers étant passés de 15 741 euros à 45 823 euros et les charges financières de 2 493 euros à 3 961 euros.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à 59 475 euros.

Les produits exceptionnels de 61 365 euros se composent essentiellement de la régularisation du prorata de TVA pour 57 401 euros et les charges exceptionnelles pour un montant de 1 890 euros sont constituées de la VNC des immobilisations sorties.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immos incorporelles (II)	**2 379 442**		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. construct			
Installations tech., matériel et outillage indus			
Installations générales, agenc. et aménag. div	518 827		3 745
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	743 393		54 036
Immobilisations corporelles non amort.	539 867		138 017
Immobilisations corporelles en cours	2 941		
Avances et acomptes			
Total III	**1 805 028**		**195 798**
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équival.			
Autres participations	400 002		
Autres titres immobilisés	683 651		627 661
Prêts et autres immobilisations financières	306 863		13 704
Total IV	**1 390 516**		**641 365**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV	**5 574 986**		**837 163**

IMMOBILISATIONS

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)			**2 379 442**	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. géné. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industrie				
Instal. générales, agencemts et aménag. di			522 572	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info. mobilier		1 950	795 479	
Immobilisations corporelles non amort.			677 884	
Immobilisations corporelles en cours		2 941		
Avances et acomptes				
Total III		**4 891**	**1 995 935**	
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations			400 002	
Autres titres immobilisés		110 831	1 200 480	
Prêts et autres immos financières		4 362	316 205	
Total IV		**115 193**	**1 916 687**	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV		**120 084**	**6 292 064**	

AMORTISSEMENTS

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	**2 070 209**	**207 104**		**2 277 313**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagement				
Install. techniques, matériel et outillage in				
Install. générales, agencements et aménag	239 631	88 388		328 019
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique , mobi	189 830	184 041	60	373 811
Emballages récupérables et divers				
Total III	**429 461**	**272 429**	**60**	**701 831**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+II	**2 499 670**	**479 533**	**60**	**2 979 144**

	Dot. diff. de durée	Dot. mode dégressif	Dot. am. fisc. exc.	Rep. diff. de durée	Rep. mode dégressif	Rep. am. fisc. exc.	Mouv. net am. fin ex.
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement/dév. (I)							
Autres immo. incorp. (II)							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Install. techniques, matériel et outilla							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique ,							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais S/titres participation (IV)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+I							

	Mt. net début d'ex.	Augmentation	Dot ex. aux amort.	Mt. net fin d'ex.
Frais d'emission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début d'ex.	Augmentations Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers, pétro				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour Implantation à l'étranger av. 0				
Provisions fiscales pour Implantation à l'étranger ap. 0				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges	232 271	17 107		249 378
Total II	**232 271**	**17 107**		**249 378**
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	300 000			300 000
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en– cours				
Sur comptes clients		33 177		33 177
Autres dépréciations				
Total III	**300 000**	**33 177**		**333 177**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**532 271**	**50 284**		**582 555**
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				

FONDS COMMERCIAL

	31/03/2020
Éléments achetés	2 354 175
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**2 354 175**

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	400 000		400 000
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	316 205		316 205
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	33 177	33 177	
Autres créances clients	1 285 729	1 285 729	
Créances représentatives de titres pretés			
Personnel et comptes rattachés	2 980	2 980	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 368	29 368	
Impots sur les bénéfices	467 943	467 943	
Taxe sur la valeur ajoutée	244 028	244 028	
Autres impots taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés (2)	650 837	650 837	
Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers	58 178	58 178	
Charges constatées d'avance	366 346	366 346	
Total	**3 854 791**	**3 138 586**	**716 205**
(1) Dont prets accordés en cours d'exercice			
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prets et avances consenties aux associés			

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
– à 1 an maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 582 097	4 582 097		
Personnel et comptes rattachés	3 129 392	3 129 392		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 746 756	3 746 756		
Impots sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	95 848	95 848		
Obligations cautionnées				
Autres impots, taxes et versements assimilés	1 559 846	1 559 846		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	517	517		
Autres dettes	717 899	717 899		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	**13 832 354**	**13 832 354**		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	220 832			
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
41812000 – Clients – FAE	628 436	1 703 533
	628 436	1 703 533
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	**628 436**	**1 703 533**

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40811000 – Fournisseurs – FNP – Novabank	3 344 305	4 576 897
	3 344 305	4 576 897
Dettes fiscales et sociales		
42820000 – Prov. CP – RTT – CET	1 304 927	1 022 465
42860000 – Prov. Bonus	1 025 000	1 028 625
42861000 – Prov. 13° mois		
42862000 – Prov. Participation – Intéressement	799 465	1 164 011
43820000 – Prov. Charges sur CP – RTT – CET	737 305	678 823
43860000 – Prov. Charges sur Bonus	808 950	1 337 588
44860000 – CAP /impôts : CET, TVS, T.Foncière	442 963	430 445
	5 118 611	5 661 956
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	**8 462 916**	**10 238 853**

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
Charges constatées d'avance		
48600000 – Charges constatées d'avance	366 346	931 114
	366 346	931 114
Total général	**366 346**	**931 114**

Variation Capitaux propres

	Solde au 01/04/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2020
Capital	501 500				501 500
Réserve légale	50 150				50 150
Réserves générales	276 405	74 573			350 979
Report à Nouveau	4 536 208	-66 691		4 460 000	9 517
Dividendes	0	7 000 000	4 460 000	11 460 000	0
Résultat de l'exercice	7 007 882	- 7 007 882	6 791 885		6 791 885
Total Capitaux Propres	**12 372 146**	**-**	**11 251 885**	**15 920 000**	**7 704 031**

Le capital s'élève à 501 500 euros. Il est constitué de 501 500 actions de 1 euro de nominal et de 100 parts de commandités.

Le principal actionnaire est Montalivet Investment Managers qui détient 99,99% du capital et des droits de vote de la société Andera Partners depuis le 15 mars 2018. L'Associé Commandité, Andera Investment Managers détient 100 parts de commandité et 1 action commanditaire de la société

Par décision de l'AGO du 19 juillet 2019, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/03/2019, la Société ayant dégagé un résultat net après impôt bénéficiaire de 7 007 881,90 €, il a été décidé de l'affecter comme suit, étant précisé que la réserve légale est déjà intégralement dotée :

- Sur le compte « Autres réserve », la somme de…….……74 573,38 €
- Distribution d'un dividende de……..……...……..…7 000 000,00 €

A l'issue de cette affectation, le compte « Autres Réserves » passe de 231 702,98 € à 350 979,34, et le compte « Report à Nouveau » passe de 4 536 208,45 € à 4 469 516,97 €.

Par décision de l'AG extraordinaire du 24 mars 2020, il a été décidé de réaliser une distribution exceptionnelle de 4 460 000 par prélèvement sur le compte « Report à nouveau ». A l'issue de cette distribution, le compte « Report à Nouveau » passe de 4 469 516,97 € à 9 516,97 €.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Réserve et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote du ca déten en pourc	Valeur comptable des titres détenus BRUTE	Valeur comptable des titres détenus NETTE	Prêts et avanc consentis par la société non encore remboursés
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Filiales (détenues à + 50 %)						
CHINA INVESTMENT PARTNERS HK	300 000 €	-196 457	100,00	2	2	400 000 €
– Participations (détenues entre 10 et 50%)						
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Autres filiales françaises						
– Autres filiales étrangères						
– Autres participations françaises						
– Autres participations étrangères						

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou Perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :				
– Filiales (détenues à + 50 %)				
CHINA INVESTMENT PARTNERS HK		0 €	-85 256 €	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède par 1% du capital de la société astreinte à la publication				
– Autres filiales françaises				
– Autres filiales étrangères				
– Autres participations françaises				
– Autres participations étrangères				

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels

ANDERA PARTNERS
Société en commandite par actions
Au capital de 501 500,00 €
374 rue Saint-Honoré
75001 Paris

Cabinet Didier Kling & Associés
Membre de Grant Thornton
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Exercice clos le 31 mars 2020

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ANDERA PARTNERS

Exercice clos le 31 mars 2020

A l'Assemblée générale de la société Andera Partners,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Andera Partners relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Gérance le 3 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance arrêté le 3 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de la gérance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 juillet 2020

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Philippe Chevalier
Associé

Cabinet Didier Kling & Associés
Membre de Grant Thornton



Christophe Bonte
Associé

COMPTES ANNUELS

SCA ANDERA PARTNERS

374 rue Saint Honoré
75001 PARIS

Exercice clos le 31/03/2020

APE : 6430Z

SIRET : 44407198900040

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes
- Bilan actif 1
- Bilan passif 2
- Compte de résultat 3
- Compte de résultat (suite) 4

2. Annexe 5

Bilan actif

	31/03/2020 Brut	Amortissements Dépréciations	31/03/2020 Net	31/03/2019 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.simil.	25 267	25 267		1 308
Fonds commercial (1)	2 354 175	2 252 046	102 129	307 925
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 995 935	701 831	1 294 104	1 372 626
Immobilisations corporelles en cours				2 941
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2		2	2
Créances rattachées aux participations	400 000	300 000	100 000	100 000
Autres titres immobilisés	1 200 480		1 200 480	683 651
Prêts				
Autres immobilisations financières	316 205		316 205	306 863
	6 292 064	3 279 144	3 012 920	2 775 316
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En–cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 587		26 587	47 796
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 318 907	33 177	1 285 729	3 102 053
Autres créances	1 453 334		1 453 334	1 010 016
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	15 640 847		15 640 847	22 698 055
Charges constatées d'avance (3)	366 346		366 346	931 114
	18 806 020	33 177	18 772 843	27 789 033
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**25 098 084**	**3 312 321**	**21 785 763**	**30 564 349**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2020	31/03/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	501 500	501 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 150	50 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	350 979	276 406
Report à nouveau	9 517	4 536 208
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 791 885	7 007 882
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**7 704 031**	**12 372 146**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	249 378	232 271
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**249 378**	**232 271**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		870 731
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 582 097	6 980 031
Dettes fiscales et sociales	8 532 358	9 348 849
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	717 899	760 319
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**13 832 354**	**17 959 932**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**21 785 763**	**30 564 349**
(1) Dont à plus d'un an (a)		220 832
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 832 354	17 739 100
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2020 France	31/03/2020 Exportations	31/03/2020 Total	31/03/2019 Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	39 971 731		39 971 731	43 813 110
Chiffre d'affaires net	39 971 731		39 971 731	43 813 110
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 323	500 014
Autres produits			52 212	166 589
Total produits d'exploitation (I)			40 028 266	44 479 713
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			12 365 287	13 037 257
Impôts, taxes et versements assimilés			1 186 225	1 258 893
Salaires et traitements			11 587 863	11 876 148
Charges sociales			4 676 820	5 794 186
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			479 533	512 951
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			33 177	
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			17 107	
Autres charges			54 559	196 541
Total charges d'exploitation (II)			30 400 571	32 675 976
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			9 627 695	11 803 736
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			12 247	4 311
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			33 519	11 430
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			57	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement				
Total produits financiers (V)			45 823	15 741
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 961	2 493
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 961	2 493
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			41 861	13 248
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**9 669 557**	**11 816 984**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2020 Total	31/03/2019 Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	59 415	
Sur opérations en capital	1 950	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	61 365	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		135 260
Sur opérations en capital	1 890	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		117 935
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 890	253 195
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	59 475	-253 195
Participation des salariés aux résultats (IX)		198 245
Impôts sur les bénéfices (X)	2 937 147	4 357 663
Total des produits (I+III+V+VII)	40 135 454	44 495 453
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 343 569	37 487 572
BENEFICE OU PERTE	6 791 885	7 007 882
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

La présente plaquette regroupe les états financiers de la société ANDERA Partners. L'ensemble des notes et tableaux ci–après fait partie intégrante des comptes de la période. Les présents comptes annuels ont été arrêtés par lé Gérance en date du 3 juillet 2020

La période a une durée de 12 mois, courant du 01/04/19 au 31/03/20.

Les comptes sont présentés en euros.

Principaux Faits Significatifs

A compter du 29 mars 2018, la Société « Edmond de Rothschild Investment Partners » est devenue « ANDERA PARTNERS ».

La société ANDERA PARTNERS a intégré, à compter du 1er avril 2018, le groupe fiscal de la société Montalivet Investment Managers (MIM). La société cesse d'être membre du groupe d'intégration MIM à compter du 1er avril 2020, compte tenu de l'acquisition à plus de 95% des titres de la société mère par ANDERA INVESTMENT MANAGERS (AIM), une société soumise à l'impôt sur les sociétés, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020. ANDERA PARTNERS est rattachée au groupe d'intégration de la société AIM à compter du 1er avril 2020.

La crise du COVID 19 et le confinement décidé par le gouvernement à compter de mi-mars 2020 n'ont pas eu d'impact sur les comptes de l'exercice clos, la société facturant son chiffre d'affaires par trimestre d'avance. Pour l'exercice 2020-2021 nous anticipons deux tendances de nature opposée pouvant affecter le chiffre d'affaires et la rentabilité : d'une part les sorties des sociétés dans les portefeuilles seront décalées ce qui se traduira par une moindre attrition et un effet bénéfique sur le compte de résultat et d'autre part les levées en cours pourraient accuser quelques retards dans ces conditions incertaines, avec une incidence négative sur le chiffre d'affaires.

Pendant la crise sanitaire Andera Partners a mis en œuvre son Plan de Continuité Opérationnelle : télétravail pour la totalité des employés, renforcement des niveaux de sécurité informatique, activation des outils digitaux de réunion / salles de travail dématérialisées, activation en distanciel des processus financiers et juridiques critiques. Les salariés ont repris le travail dans les locaux de la société à compter du 18 mai 2020, d'une manière très progressive et dans de conditions sanitaires très strictes, puis au 1er juillet la société devrait reprendre son activité dans des conditions proches de la normalité, selon les recommandations du Ministère du Travail.

Sectorisation

La société ANDERA Partners distingue ses deux activités économiques :

-d'une part une activité de Gestion de Fonds, dans le cadre de laquelle elle accomplit différentes prestations de nature administrative et comptable pour les Fonds,

-d'autre part une activité de conseil en Investissement, avec notamment des prestations de conseil financier au profit de sociétés du portefeuille.

Ces deux activités sont soumises différemment à la TVA.

Impôts et taxes

La détermination du résultat fiscal fait ressortir un bénéfice net comptable de 6 791 885 euros après la comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 2 937 147 euros.

Transactions significatives entre parties liées

ANDERA Partners n'a aucune transaction significative entre partie liées, non détenues en quasi-totalité par la même société mère.

Frais de personnel et charges sociales

Le montant des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite s'élève 466 753 euros, couverts pour partie par une assurance souscrite auprès de Predica dont le montant est évalué à 180 000 euros en fin d'exercice, le montant des engagements d'indemnités de fin de carrière non comptabilisés s'élèvent par conséquent à 286 753 euros.

L'intéressement des salariés aux résultats s'élève pour l'exercice à 799 465 euros.

L'effectif moyen au cours de la période est de 60 personnes.

Engagement hors bilan

ANDERA Partners n'a aucun engagement hors bilan significatif.

Honoraires des commisaires aux comptes

- Honoraires relatifs à la mission des comptes annuels : 21 645 €
- Honoraires relatifs aux autres missions : néant.

Evènements postérieurs à la clôture

Conformément aux statuts de la société prévoyant un mandat de la gérance de deux ans, expirant fin juin 2020, l'associé commandité Andera Investment Managers a nommé deux nouveaux gérants en remplacement des anciens gérants démissionnaires ; à compter du 1er juillet 2020 Raphaël Wisniewski remplace Pierre-Yves Poirier et Sylvain Charignon remplace Stéphane Bergez dans leurs fonctions de gérants d'Andera Partners.

La composition du Conseil de Surveillance de la société a été également modifiée à compter du 30 juin 2020: David Robin devient le nouveau président du Conseil de surveillance en remplacement de Raphaël Wisniewski et Antoine Le Bourgeois remplace Sylvain Charignon dans son mandat de membre du Conseil de Surveillance, jusqu'à l'expiration de leur actuel mandat, soit jusqu'à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31.03.2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes comptables

Mode et méthode d'évaluation

Les Comptes Annuels sont établis suivant les normes comptables définies par le règlement de l'ANC N°2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au plan comptable général et à l'ensemble des règlements du comité de la règlementation comptable postérieurs à cette date et sont conformes aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

– continuité d'exploitation,
– permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
– indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Immobilisations et amortissements

La société applique les dispositions obligatoires issues des règlements suivants du Comité de la Règlementation Comptable :
- le règlement n°2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, modifié par le règlement n°2003–07,
-le règlement n°2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations sont enregistrées à l'actif à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs). Elles sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation dans l'entreprise avec le plan d'amortissement suivant :
– Logiciels : 3 ans
– Installations et aménagements agencements divers : 5 à 10 ans
– Mobilier et matériel de bureau : 5 à 10 ans
– Matériel de transport : 5 ans

ANDERA Partners détient en immobilisations incorporelles un fonds de commerce amorti au prorata des flux de commissions générés pendant une période de 5 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Portefeuille titres

La valeur brute des titres est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.
Lors de la cession d'un titre, il est fait application de la règle FIFO.

Les titres de placement, liquides et à optique de court terme, sont classés en Valeurs mobilières de placement tandis que les titres que la société envisage de détenir de façon durable sont classés en autres titres immobilisés. Il s'agit notamment des Fonds Professionnels de Capital Investissement (FPCI) que la société détient dans une optique à long terme, mais sans avoir pris d'engagement de conservation.

Gratification d'ancienneté

Dans le cadre de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°2003-R01 du 1 Avril 2003 et du règlement n°200-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de la médaille d'honneur du travail) est constituée à la clôture de l'exercice.

INFORMATION DU BILAN ACTIF

Immobilisations et Amortissements.

Les immobilisations incorporelles se composent de :

* Brevets (logiciel) pour un montant de 25 267 euros totalement amorti.
* Un fonds de commerce acquis le 27 juillet 2016 pour un montant de 2 354 175 euros en grande partie amorti à hauteur de 2 252 046 euros. Un amortissement a été constaté sur l'exercice pour une valeur de 205 796 euros.

Les immobilisations corporelles se composent de mobilier et agencements mais également de matériel informatique d'un montant net de 616 220 euros. Andera Partners ne bénéficie plus depuis le 1er octobre 2018 des moyens informatiques mis à sa disposition précédemment par le groupe Edmond de Rothschild.

Les immobilisations corporelles non amortissables, d'un montant de 677 884 euros, correspondent à des oeuvres d'art acquises et qui sont déduites fiscalement selon l'article 238 bis AB du CGI.

Portefeuilles titres

Titres de participation :

ANDERA Partners détient pour 2 euros 100% de la société Edmond de Rotschild Investment Partners (Hong Kong) limited depuis le 12 juillet 2013. Ces titres sont évalués à 2 euros et n'ont donc pas été dépréciés. Cette société a changé de dénomination sociale en septembre 2015, elle est devenue "China Investment Partners (Hong Kong) limited.

Créances rattachées aux participations

Lors des exercices précédents, ANDERA PARTNERS a accordé des avances en compte courant à sa filiale China Investment PARTNERS (Hong Kong) limited afin de l'aider à faire face à ses besoins en trésorerie. ANDERA PARTNERS supporte donc une créance vis à vis de sa filiale pour un montant total de 400 000 euros. Cette créance a été dépréciée à hauteur de 300 000 euros correspondant à la situation nette négative de la filiale, au 31/12/2017 et est restée inchangée au 31/03/2020.

Autres titres immobilisés

Les autres actions immobilisées sont constituées de parts de Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI). Ces parts de Fonds sont valorisées à leur coût de revient soit un montant de 1 200 480 euros contre 683 651 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, ANDERA Partners a cédé des parts de FPCI à des collaborateurs à leur prix de revient et souscrit à de nouvelles parts ou versés des montants appelés pour les parts détenues.

Autres immobilisations financières

Depuis le 1er juillet 2015, un bail commercial de bureau a été souscrit par ANDERA PARTNERS avec la société « SCI 9 Place Vendôme » pour la location des locaux au 374, rue Saint Honoré 75001 Paris. Selon les modalités du contrat, ce bail a une durée de neuf ans et ANDERA PARTNERS s'est acquittée d'une caution solidaire de 201 270 euros auprès de son bailleur. La société a regroupé en septembre 2018 son personnel au 374 rue Saint Honoré en signant un bail complémentaire pour une surface de 415 m2 environ au même étage. Une caution d'un montant supplémentaire de 96 121 euros a été versée. La société loue, depuis novembre 2019 des bureaux à Anvers pour son conseiller sur la zone Bénélux et a versé à ce titre une caution d'un montant de 2 625 euros
Compte tenu des réévaluations la valeur des cautions s'élève à 316 205 euros dans les comptes au 31.03.2020.

Créances

Des créances d'un montant de 33 177 euros, ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation intégrale sur l'exercice, compte tenu de la mise en liquidation de la société débitrice.

Le reste des créances a une échéance de moins d'un an.

Disponibilités

Les disponibilités sont détenues à l'actif pour un montant de 15 640 847 euros contre 22 698 055 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Elles sont constituées par les soldes des comptes ouverts dans les livres de Edmond de Rothschild (France), Société Générale, LCL et Caisse d'Epargne pour respectivement 2 605 045 euros, 1 639 euros, 1 072 591euros et 1 163 365 euros ainsi que des comptes à terme ouverts auprès du LCL pour 6 798 205 euros et à la Caisse d'Epargne pour 4 000 000 euros.

INFORMATIONS DU BILAN PASSIF

Capitaux propres

Le capital s'élève à 501 500 euros. Il est constitué de 501 500 actions de 1 euro de nominal et de 100 parts commandités, et au 31 mars 2020 :

- La société Montalivet Investment Managers détient 501 496 actions commanditaires d'ANDERA PARTNERS
- Monsieur Sylvain CHARIGNON détient 1 action commanditaire de la Société
- Monsieur Raphaël WISNIEWSKI détient 1 action commanditaire de la Société
- Monsieur Olivier LITZKA détient 1 action commanditaire de la Société
- La société Andera Investment Managers est le nouvel Associé Commandité de la société depuis le 24 mars 2020 et détient 100 parts commandités et 1 action commanditaire

La ligne Report à nouveau du Bilan Passif, d'un montant de 9 517 euros, correspond au solde du compte report à nouveau des années antérieures.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges, constituées des engagements de médailles du travail envers le personnel, ressort pour un montant de 249 378 euros contre 232 271 euros en 2019.

Dettes et charges à payer

Les autres dettes sont constituées de fournisseurs et compte rattachés, ainsi que de dettes sociales et fiscales. L'ensemble des dettes a une échéance de moins d'un an.

INFORMATIONS DU COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 39 971 731 euros contre 43 813 110 euros l'exercice précédent. Il se décompose comme suit :

– de commissions de gestion de fonds…. pour 33 309 374 euros…… contre 35 709 261 euros en 2019 ;
– de commissions de conseil…… pour 1 944 729 euros…….. contre 3 364 183 euros en 2019 ;
– de refacturations de frais des fonds……pour 4 637 933 euros……...contre 4 583 727 euros en 2019 ;
– d'autres refacturations annexes……..pour 79 695 euros……...contre 155 939 euros en 2019.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à 9 627 695 euros contre 11 803 736 euros l'exercice précédent, les produits d'exploitation étant passés de 44 479 713 euros à 40 028 266 euros et les charges d'exploitation de 32 675 976 euros à 30 400 571 euros.

Les fonds n'ayant pas de personnalité morale, ANDERA Partners règle pour eux leurs frais puis les leurs refacture. Les frais des fonds de l'exercice, d'un montant de 4 637 933 euros sont à la fois en charges d'exploitation et en produits d'exploitation.

ANDERA Partners, suite à l'acquisition du fonds de commerce « Acto Mezz », a constaté au 31 mars 2020, un amortissement d'une valeur de 205 796 euros.

Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 41 861 euros contre 13 248 euros l'exercice précédent, les produits financiers étant passés de 15 741 euros à 45 823 euros et les charges financières de 2 493 euros à 3 961 euros.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à 59 475 euros.

Les produits exceptionnels de 61 365 euros se composent essentiellement de la régularisation du prorata de TVA pour 57 401 euros et les charges exceptionnelles pour un montant de 1 890 euros sont constituées de la VNC des immobilisations sorties.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immos incorporelles (II)	**2 379 442**		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. construct			
Installations tech., matériel et outillage indus			
Installations générales, agenc. et aménag. div	518 827		3 745
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	743 393		54 036
Immobilisations corporelles non amort.	539 867		138 017
Immobilisations corporelles en cours	2 941		
Avances et acomptes			
Total III	**1 805 028**		**195 798**
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équival.			
Autres participations	400 002		
Autres titres immobilisés	683 651		627 661
Prêts et autres immobilisations financières	306 863		13 704
Total IV	**1 390 516**		**641 365**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV	**5 574 986**		**837 163**

IMMOBILISATIONS

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)			**2 379 442**	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. géné. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industrie				
Instal. générales, agencemts et aménag. di			522 572	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info. mobilier		1 950	795 479	
Immobilisations corporelles non amort.			677 884	
Immobilisations corporelles en cours		2 941		
Avances et acomptes				
Total III		**4 891**	**1 995 935**	
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations			400 002	
Autres titres immobilisés		110 831	1 200 480	
Prêts et autres immos financières		4 362	316 205	
Total IV		**115 193**	**1 916 687**	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV		**120 084**	**6 292 064**	

AMORTISSEMENTS

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	**2 070 209**	**207 104**		**2 277 313**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagement				
Install. techniques, matériel et outillage in				
Install. générales, agencements et aménag	239 631	88 388		328 019
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique , mobi	189 830	184 041	60	373 811
Emballages récupérables et divers				
Total III	**429 461**	**272 429**	**60**	**701 831**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+II	**2 499 670**	**479 533**	**60**	**2 979 144**

	Dot. diff. de durée	Dot. mode dégressif	Dot. am. fisc. exc.	Rep. diff. de durée	Rep. mode dégressif	Rep. am. fisc. exc.	Mouv. net am. fin ex.
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement/dév. (I)							
Autres immo. incorp. (II)							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Install. techniques, matériel et outilla							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique ,							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais S/titres participation (IV)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+I							

	Mt. net début d'ex.	Augmentation	Dot ex. aux amort.	Mt. net fin d'ex.
Frais d'emission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début d'ex.	Augmentations Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers, pétro				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour Implantation à l'étranger av. 0				
Provisions fiscales pour Implantation à l'étranger ap. 0				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges	232 271	17 107		249 378
Total II	**232 271**	**17 107**		**249 378**
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	300 000			300 000
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en– cours				
Sur comptes clients		33 177		33 177
Autres dépréciations				
Total III	**300 000**	**33 177**		**333 177**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**532 271**	**50 284**		**582 555**
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				

FONDS COMMERCIAL

	31/03/2020
Éléments achetés	2 354 175
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**2 354 175**

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	400 000		400 000
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	316 205		316 205
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	33 177	33 177	
Autres créances clients	1 285 729	1 285 729	
Créances représentatives de titres pretés			
Personnel et comptes rattachés	2 980	2 980	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 368	29 368	
Impots sur les bénéfices	467 943	467 943	
Taxe sur la valeur ajoutée	244 028	244 028	
Autres impots taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés (2)	650 837	650 837	
Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers	58 178	58 178	
Charges constatées d'avance	366 346	366 346	
Total	**3 854 791**	**3 138 586**	**716 205**
(1) Dont prets accordés en cours d'exercice			
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prets et avances consenties aux associés			

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
– à 1 an maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 582 097	4 582 097		
Personnel et comptes rattachés	3 129 392	3 129 392		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 746 756	3 746 756		
Impots sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	95 848	95 848		
Obligations cautionnées				
Autres impots, taxes et versements assimilés	1 559 846	1 559 846		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	517	517		
Autres dettes	717 899	717 899		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	**13 832 354**	**13 832 354**		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	220 832			
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
41812000 – Clients – FAE	628 436	1 703 533
	628 436	1 703 533
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	**628 436**	**1 703 533**

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40811000 – Fournisseurs – FNP – Novabank	3 344 305	4 576 897
	3 344 305	4 576 897
Dettes fiscales et sociales		
42820000 – Prov. CP – RTT – CET	1 304 927	1 022 465
42860000 – Prov. Bonus	1 025 000	1 028 625
42861000 – Prov. 13° mois		
42862000 – Prov. Participation – Intéressement	799 465	1 164 011
43820000 – Prov. Charges sur CP – RTT – CET	737 305	678 823
43860000 – Prov. Charges sur Bonus	808 950	1 337 588
44860000 – CAP /impôts : CET, TVS, T.Foncière	442 963	430 445
	5 118 611	5 661 956
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	**8 462 916**	**10 238 853**

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
Charges constatées d'avance		
48600000 – Charges constatées d'avance	366 346	931 114
	366 346	931 114
Total général	**366 346**	**931 114**

Variation Capitaux propres

	Solde au 01/04/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2020
Capital	501 500				501 500
Réserve légale	50 150				50 150
Réserves générales	276 405	74 573			350 979
Report à Nouveau	4 536 208	-66 691		4 460 000	9 517
Dividendes	0	7 000 000	4 460 000	11 460 000	0
Résultat de l'exercice	7 007 882	- 7 007 882	6 791 885		6 791 885
Total Capitaux Propres	**12 372 146**	**-**	**11 251 885**	**15 920 000**	**7 704 031**

Le capital s'élève à 501 500 euros. Il est constitué de 501 500 actions de 1 euro de nominal et de 100 parts de commandités.

Le principal actionnaire est Montalivet Investment Managers qui détient 99,99% du capital et des droits de vote de la société Andera Partners depuis le 15 mars 2018. L'Associé Commandité, Andera Investment Managers détient 100 parts de commandité et 1 action commanditaire de la société

Par décision de l'AGO du 19 juillet 2019, statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/03/2019, la Société ayant dégagé un résultat net après impôt bénéficiaire de 7 007 881,90 €, il a été décidé de l'affecter comme suit, étant précisé que la réserve légale est déjà intégralement dotée :

- Sur le compte « Autres réserve », la somme de…….……74 573,38 €
- Distribution d'un dividende de……..……...……..…7 000 000,00 €

A l'issue de cette affectation, le compte « Autres Réserves » passe de 231 702,98 € à 350 979,34, et le compte « Report à Nouveau » passe de 4 536 208,45 € à 4 469 516,97 €.

Par décision de l'AG extraordinaire du 24 mars 2020, il a été décidé de réaliser une distribution exceptionnelle de 4 460 000 par prélèvement sur le compte « Report à nouveau ». A l'issue de cette distribution, le compte « Report à Nouveau » passe de 4 469 516,97 € à 9 516,97 €.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Réserve et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote du ca déten en pourc	Valeur comptable des titres détenus BRUTE	Valeur comptable des titres détenus NETTE	Prêts et avanc consentis par la société non encore remboursés
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Filiales (détenues à + 50 %)						
CHINA INVESTMENT PARTNERS HK	300 000 €	-196 457	100,00	2	2	400 000 €
– Participations (détenues entre 10 et 50%)						
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Autres filiales françaises						
– Autres filiales étrangères						
– Autres participations françaises						
– Autres participations étrangères						

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou Perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :				
– Filiales (détenues à + 50 %)				
CHINA INVESTMENT PARTNERS HK		0 €	-85 256 €	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède par 1% du capital de la société astreinte à la publication				
– Autres filiales françaises				
– Autres filiales étrangères				
– Autres participations françaises				
– Autres participations étrangères				

ANDERA PARTNERS
Société en commandite par actions au capital de 501.500 €
Siège social : 374, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
444 071 989 RCS Paris

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES COMMANDITAIRES DU 13 JUILLET 2020

Le 13 juillet 2020,
à 10 h 00,

les actionnaires de la société ANDERA PARTNERS, société en commandite par actions au capital de 501.500 €, dont le siège social est sis 374, rue Saint-Honoré - 75001 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 444 071 989 RCS Paris (la « **Société** »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Monsieur Raphaël WISNIEWSKI préside l'Assemblée Générale, en sa qualité de Gérant.

MONTALIVET INVESTMENT MANAGERS, représentée par Pierre-Yves Poirier et Monsieur David ROBIN, les deux associés présents détenant le plus grand nombre d'actions sont appelés comme scrutateurs et acceptent cette fonction.

Monsieur David ROBIN est désigné comme Secrétaire de séance.

La société GRANT THORNTON, Co-Commissaires aux comptes de la Société, régulièrement informée des présentes décisions, absente et excusée.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A. AUDIT, Co-Commissaires aux comptes de la Société, régulièrement informée des présentes décisions, absente et excusée.

Le Gérant constate d'après la feuille de présence certifiée exacte par le bureau que les 4 actionnaires possédant la totalité des 501.500 actions composant le capital, sont présents ou régulièrement représentés. L'Assemblée Générale, réunissant le quorum requis est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la société,
- Une copie des lettres de convocation des Commissaires aux comptes et les avis de réception,
- Une copie des lettres de convocation adressée aux actionnaires,
- La feuille de présence et les éventuels pouvoirs annexes,
- Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe,
- Le rapport de la Gérance,
- Le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise,
- Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 et sur les conventions réglementées,
- Le procès-verbal des délibérations du Conseil de surveillance du 30 juin 2020,
- Le texte des projets de résolutions.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Gérant rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

- *Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020,*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020,*
- *Approbation des conventions visées à l'article L. 226-10 du Code de commerce,*
- *Ratification des nominations provisoires de Messieurs Antoine LE BOURGEOIS et David ROBIN en qualité de membre du Conseil de surveillance,*
- *Renouvellement des mandats de Messieurs Antoine LE BOURGEOIS, David ROBIN et Olivier LITZKA en qualité de membre du Conseil de surveillance,*
- *Renouvellement du mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A. AUDIT et nomination de GRANT THORNTON en qualité de commissaires aux comptes titulaires,*
- *Renouvellement du mandat de Monsieur Jean Christophe GEORGHIOU et nomination de Institut de Gestion et d'Expertise Comptable – IGEC en qualité de commissaires aux comptes suppléants,*
- *Pouvoirs en vue des formalités.*

Le Gérant présente et commente les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020. Il donne lecture de son rapport ainsi que de celui du Conseil de surveillance. Il présente ensuite les rapports des Commissaires aux comptes.

Les actionnaires notent que les rapports des commissaires aux comptes n'ont pu être mis à leur disposition dans les délais prescrits par la loi. Toutefois, les actionnaires, à l'unanimité, déclarent qu'ils ont bénéficié d'une information suffisante et qu'ils ont pu prendre connaissance de ces rapports préalablement à la tenue de la présente assemblée dans un délai leur permettant de se prononcer d'une manière éclairée sur les résolutions qui leur sont soumises. Ils reconnaissent n'avoir subi aucun préjudice de ce fait.

Cette présentation terminée, le Gérant répond aux questions des membres de l'Assemblée Générale.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les délibérations suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020)

L'Assemblée Générale des Commanditaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020,

approuve lesdits rapports ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve aux gérants, aux membres du Conseil de surveillance et aux Commissaires aux comptes de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

En outre, l'Assemblée Générale des Commanditaires, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, prend acte de ce que, pour l'exercice clos le 31 mars 2020, le montant global des dépenses et charges du type de celles visées à l'alinéa 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, sous le nom de « Dépenses somptuaires », s'est élevé à 104 852 euros, et approuve l'impôt correspondant d'un montant de 32 504 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020)

L'Assemblée Générale des Commanditaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020,

après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020, se soldent par un résultat net bénéficiaire de 6 791 884,92 €, étant précisé que la réserve légale est déjà intégralement dotée :

décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	6 791 884,92
Auquel s'ajoute le "Report à nouveau" antérieur	9 516,97
Pour former un bénéfice distribuable de	**6 801 401,89**
Il est décidé :	
d'affecter au compte "Autres Réserves"	102 601,39
de distribuer la somme de	2 300 000,00
Le "Report à nouveau" passant ainsi à	**4 398 800,50**

A l'issue de cette affectation, le compte « Autres Réserves » passe de 350 979,34 € à 453 580,73 €, et le compte « Report à Nouveau » passe de 9 516,97 € à 4 398 800,50 €.

La répartition de ce dividende entre les actionnaires Commanditaires et le Commandité sera effectuée conformément aux statuts de la Société, soit :

- 458,53 € pour le Commandité,
- 2 299 541,47 € pour l'ensemble des Commanditaires, à répartir entre eux au prorata de leur nombre d'actions.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est rappelé les distributions de dividendes au cours des trois exercices précédents :

	Exercice clos le 31/03/2019	Exercice clos le 31/03/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Dividendes distribués (euros)	7 000 000	4 000 000	3 000 000
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	40 %

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 226-10 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale des Commanditaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.226-10 du Code de commerce,

approuve les conclusions dudit rapport et constate qu'aucune convention n'a été conclue au cours de cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Ratification des nominations provisoires de Messieurs Antoine LE BOURGEOIS et David ROBIN en qualité de membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée Générale des Commanditaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du procès-verbal du Conseil de surveillance du 30 juin 2020,

décide de leur donner quitus de l'exercice de leur mandat, et

décide de ratifier la nomination provisoire de :

- Monsieur Antoine LE BOURGEOIS, né le 24 mai 1969 à Fontenay (92), résidant 15 bis rue des Chéneaux – 92330 Sceaux ; et de
- Monsieur David ROBIN, né le 29 janvier 1973 à Chevreuse (78), résidant 6 rue Marcel Renault - 75017 Paris,

en qualité de membres du Conseil de surveillance avec effet au 1er juillet 2020 et pour la durée restant à courir des mandats de Messieurs Sylvain CHARIGNON et Raphaël WISNIEWSKI, soit jusqu'à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

(Renouvellement des mandats de Messieurs Antoine LE BOURGEOIS, David ROBIN et Olivier LITZKA en qualité de membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée Générale des Commanditaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, conformément à l'article 18.1.2 des statuts de la Société,

après avoir **pris acte** de l'arrivée du terme des mandats de Messieurs Antoine LE BOURGEOIS, David ROBIN et Olivier LITZKA en qualité de membre du Conseil de surveillance,

décide de renouveler les mandats de Messieurs Antoine LE BOURGEOIS, David ROBIN et Olivier LITZKA en qualité de membre du Conseil de surveillance,

avec effet au 13 juillet 2020 et pour une durée de deux (2) ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A. AUDIT et nomination de GRANT THORNTON en qualité de commissaires aux comptes titulaires)

L'Assemblée Générale des Commanditaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, conformément à l'article 21 des statuts de la Société,

après avoir **pris acte** de l'arrivée du terme des mandats de PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A. AUDIT et de DIDIER KLING ET ASSOCIES, en qualité de commissaires aux comptes titulaires,

décide de :

- renouveler le mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A. AUDIT, société anonyme, dont le siège social est sis 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée sous le numéro 672 006 483 RCS Nanterre,
- nommer GRANT THORNTON, société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 29 rue du Pont – 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 632 013 843 RCS Nanterre, en remplacement du cabinet DIDIER KLING ET ASSOCIES, en raison de la fusion du cabinet DIDIER KLING ET ASSOCIES et de GRANT THORNTON,

en qualité de commissaires aux comptes titulaires, pour une durée de six (6) exercices à compter de l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat de Monsieur Jean Christophe GEORGHIOU et nomination de Institut de Gestion et d'Expertise Comptable – IGEC en qualité de commissaires aux comptes suppléants)

L'Assemblée Générale des Commanditaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, conformément à l'article 21 des statuts de la Société,

après avoir **pris acte** de l'arrivée du terme des mandats de Monsieur Didier KLING et de Monsieur Jean Christophe GEORGHIOU, en qualité de commissaires aux comptes suppléants,

décide de :

- renouveler le mandat de Monsieur Jean Christophe GEORGHIOU – 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-Sur-Seine,
- nommer Institut de Gestion et d'Expertise Comptable – IGEC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 662 000 512 RCS Nanterre, en remplacement de Monsieur Didier KLING,

en qualité de commissaires aux comptes suppléants, pour une durée de six (6) exercices à compter de l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale des Commanditaires **donne** tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Gérant
Monsieur Raphaël WISNIEWSKI

Le Secrétaire
Monsieur David ROBIN

Le Scrutateur
Montalivet Investment Managers,
représentée par Pierre-Yves POIRIER

Le Scrutateur
Monsieur Olivier LITZKA

ANDERA PARTNERS
Société en commandite par actions au capital de 501.500 €
Siège social : 374, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
444 071 989 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'UNIQUE ASSOCIE COMMANDITE DU 13 JUILLET 2020

Le 13 juillet 2020,
à 10 heures,
au siège social

ANDERA INVESTMENT MANAGERS, société par actions simplifiée au capital de 42.244.434 euros, dont le siège social est sis 374, rue Saint-Honoré – 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 882 235 260, représentée par Pierre-Yves POIRIER,

possédant la totalité des cent (100) parts de commandités de la société ANDERA PARTNERS, société en commandite par actions au capital de 501.500 €, dont le siège social est sis 374, rue Saint-Honoré - 75001 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 444 071 989 RCS Paris (la « **Société** »),

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Un exemplaire des statuts de la société,
- Une copie des lettres de convocation des Commissaires aux comptes et les avis de réception,
- Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe,
- Le rapport de la Gérance,
- Le rapport du Conseil de surveillance, incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 et sur les conventions réglementées,
- Le procès-verbal des délibérations du Conseil de surveillance du 30 juin 2020,
- Le texte des projets de résolutions.

APRES AVOIR CONSTATE QUE :

Les sociétés PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A. AUDIT et GRANT THORNTON, Co-Commissaires aux comptes de la Société, régulièrement informés des présentes décisions, sont absents et excusés.

EN PRESENCE DE :

Messieurs Raphaël WISNIEWSKI et Sylvain CHARIGNON, Gérants de la Société,

APRES AVOIR RAPPELE QUE :

Les rapports des commissaires aux comptes n'ont pu être mis à la disposition du Commandité dans les délais prescrits par la loi. Toutefois, le Commandité déclare qu'il a bénéficié d'une information suffisante et qu'il a pu prendre connaissance de ces rapports préalablement à la prise des présentes décisions dans un délai lui permettant de se prononcer d'une manière éclairée. Il reconnait n'avoir subi aucun préjudice de ce fait.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

(Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020)

Le Commandité, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020,

approuve lesdits rapports ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, le Commandité donne quitus entier et sans réserve aux gérants, aux membres du Conseil de surveillance et aux Commissaires aux comptes de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

En outre, le Commandité, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, prend acte de ce que, pour l'exercice clos le 31 mars 2020, le montant global des dépenses et charges du type de celles visées à l'alinéa 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, sous le nom de « Dépenses somptuaires », s'est élevé à 104 852 euros, et approuve l'impôt correspondant d'un montant de 32 504 euros.

Cette décision est adoptée par le Commandité.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020)

Le Commandité, après avoir pris connaissance des rapports de la Gérance, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 se soldent par un résultat bénéficiaire de 6 791 884,92 €

décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	6 791 884,92
Auquel s'ajoute le "Report à nouveau" antérieur	9 516,97
Pour former un bénéfice distribuable de	**6 801 401,89**
Il est décidé :	
d'affecter au compte "Autres Réserves"	102 601,39
de distribuer la somme de	2 300 000,00
Le "Report à nouveau" passant ainsi à	**4 398 800,50**

étant précisé que la réserve légale est d'ores et déjà intégralement dotée.

A l'issue de cette affectation, le compte « Autres Réserves » passe de 350 979,34 € à 453 580,73 €, et le compte « Report à Nouveau » passe de 9 516,97 € à 4 398 800,50 €.

Le Commandité **prend acte** de ce que la répartition de ce dividende entre les actionnaires Commanditaires et le Commandité sera effectuée conformément aux statuts de la Société, soit :

- 458,53 € pour le Commandité,
- 2 299 541,47 € pour l'ensemble des Commanditaires, à répartir entre eux au prorata de leur nombre d'actions.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est rappelé les distributions de dividendes au cours des trois exercices précédents :

	Exercice clos le 31/03/2019	Exercice clos le 31/03/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Dividendes distribués (euros)	7 000 000	4 000 000	3 000 000
Montant éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI	40 %	40 %	40 %

Cette décision est adoptée par le Commandité.

TROISIEME DECISION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 226-10 du Code de commerce)

Le Commandité, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.226-10 du Code de commerce,

approuve les conclusions dudit rapport.

Cette décision est adoptée par le Commandité.

QUATRIEME DECISION

(Renouvellement du mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A. AUDIT et nomination de GRANT THORNTON en qualité de commissaires aux comptes titulaires)

Le Commandité, après avoir **pris acte** de l'arrivée du terme des mandats de PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A. AUDIT et de DIDIER KLING ET ASSOCIES, en qualité de commissaires aux comptes titulaires,

décide de :

- renouveler le mandat de PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A. AUDIT, société anonyme, dont le siège social est sis 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée sous le numéro 672 006 483 RCS Nanterre,
- nommer GRANT THORNTON, société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 29 rue du Pont – 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 632 013 843 RCS Nanterre, en remplacement du cabinet DIDIER KLING ET

ASSOCIES, en raison de la fusion du cabinet DIDIER KLING ET ASSOCIES et de GRANT THORNTON,

en qualité de commissaires aux comptes titulaires, pour une durée de six (6) exercices à compter de l'exercice en cours.

Cette décision est adoptée par le Commandité.

CINQUIEME DECISION

(Renouvellement du mandat de Monsieur Jean Christophe GEORGHIOU et nomination de Institut de Gestion et d'Expertise Comptable – IGEC en qualité de commissaires aux comptes suppléants)

Le Commandité, après avoir **pris acte** de l'arrivée du terme des mandats de Monsieur Didier KLING et de Monsieur Jean Christophe GEORGHIOU en qualité de commissaires aux comptes suppléants,

décide de :

- renouveler le mandat de Monsieur Jean Christophe GEORGHIOU – 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-Sur-Seine,
- nommer Institut de Gestion et d'Expertise Comptable – IGEC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 662 000 512 RCS Nanterre, en remplacement de Monsieur Didier KLING,

en qualité de commissaires aux comptes suppléants, pour une durée de six (6) exercices à compter de l'exercice en cours.

Cette décision est adoptée par le Commandité.

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

Le Commandité **donne** tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par le Commandité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'unique Commandité.

Andera Investment Managers
Par Pierre-Yves POIRIER